

Avis de Soutenance

Monsieur Jean-Pierre VALENTIN

RECHERCHES BIOMEDICALES Ethique, Sciences humaines et santé

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Recours à l'intelligence artificielle dans la résolution des dilemmes moraux. Illustration à travers le cas de la réanimation.

dirigés par Monsieur Pierre LE COZ et Monsieur Barthelemy TOSELLO

Soutenance prévue le **jeudi 04 septembre 2025** à 14h00

Lieu : Espace Ethique Méditerranéen 264 Rue Saint-Pierre 13005 Marseille

Salle : de conférence de l'Espace Ethique Méditerranéen

Composition du jury proposé

M. Pierre LE COZ	Aix Marseille Université	Directeur de thèse
Mme Marie-France MAMZER	Université de Paris Cité	Rapporteure
M. Fabrice MICHEL	Aix Marseille Université	Examinateur
Mme Agathe BERANGER	Hôpital Necker-Enfants Malades	Examinatrice
M. Philippe PEDROT	Université de Toulon	Rapporteur
M. Barthélémy TOSELLO	AMU	Co-directeur de thèse

Mots-clés : Intelligence artificielle, Dilemmes moraux, Réanimateur, Acceptabilité, Algorithmes,

Résumé :

En réanimation, la résolution des dilemmes moraux impose une charge morale importante aux médecins. Dans ce contexte, l'intelligence artificielle (IA) qui est déjà présente pour les diagnostics, les thérapeutiques, la gestion et l'analyse des données, ne pourrait-elle pas jouer un rôle ? Une objection consiste à dire que la réflexion menée pour résoudre les dilemmes n'est pas exclusivement rationnelle. Elle fait appel aux ressources de la sensibilité et de la réflexivité. C'est à ce titre que l'éthique semble être la chasse gardée de la conscience morale et de l'intelligence humaine. De ce point de vue, le fait de soumettre des dilemmes moraux à une machine dénuée de conscience constituerait une subversion de l'éthique autant qu'un dévoiement de l'IA. Cependant, notre recherche montre que cette perspective transgressive est relativement bien assumée, dès lors qu'un cadre de recours à l'IA est rigoureusement délimité. Convaincus des avantages de l'IA dans le domaine de la prise en charge des patients, les médecins / réanimateurs ne sont pas hostiles par principe à l'idée d'en étendre la portée au domaine de l'éthique. Sans se substituer à l'agent de la décision, l'IA pourrait trouver sa place parmi les acteurs de la délibération, selon un positionnement de subordination qui demande à être défini.

LE DOYEN

Georges LEONETTI